



Elections des représentants des personnels BIATSS

Aux Conseils centraux de
l'université Bordeaux Montaigne
du 11 Février 2020



Le Conseil d'Administration (CA)

Il comprend 36 membres, dont 28 membres élus (dont 6 personnels BIATSS). Le CA assure un rôle de gouvernance avec l'équipe présidentielle. Il « détermine la politique de l'établissement » et en vote le budget. Il approuve les comptes de l'université ainsi que les créations de filiales et de fondations ; il définit, qualifie et adopte les conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération des personnels, et peut à ce titre voter des dispositifs d'intéressement. Le Conseil d'Administration est le seul organe appelé à élire ou confirmer le Président.

Dans un contexte de forte tension budgétaire que connaissent les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui s'amplifie (*masse salariale extrêmement tendue, fonctionnement par appels à projets, réforme de la fonction publique et réforme des retraites...*), les choix politiques impactent plus que jamais les conditions de vie et de travail au sein de l'Université.

Le Conseil académique (CAC)

Il est constitué des membres du conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et du conseil de la recherche (CR). Il a des compétences décisionnelles.

Le CFVU est composé de 40 membres (dont 4 personnels BIATSS). Il répartit les moyens alloués pour la formation, délibère sur les règles relatives aux examens et adopte les modalités de contrôles des connaissances. Il a en charge l'évaluation des enseignements et décide des orientations et de l'accompagnement en faveur des étudiants.

Le CR est composé de 40 membres (dont 4 personnels BIATSS). Il répartit les moyens alloués à la recherche, et détermine les règles concernant les laboratoires.

Notre mission au sein des conseils centraux sera de :

- 1) *Représenter l'ensemble des personnels et de participer aux discussions pour faire entendre notre voix avec détermination,*
- 2) *Défendre nos emplois et préserver au mieux nos statuts face à la casse de la fonction publique initiée par le gouvernement,*
- 3) *Veiller à la pérennisation de nos régimes indemnitaires statutaires et équitables pour les personnels au sein de notre université,*
- 4) *Veiller à la préservation des règles démocratiques au sein de notre établissement avec un véritable dialogue social tout en gardant une dimension humaine au principe de nos revendications,*
- 5) *Défendre et protéger nos conditions de travail, notre environnement professionnel et notre qualité de vie au travail en veillant à l'organisation, aux calendriers et la mise en œuvre des missions de tous,*
- 6) *Faire force et poids au sein de toutes les instances pour combattre la précarité et maintenir notre ligne de conduite en participant aux négociations,*
- 7) *Lutter contre la précarité des personnels sous contrat en soutenant la réduction du temps d'accès au CDI.*

Je Vote UNSA

